

Ruo Patentes y Marcas

C/Padre Recaredo de los Ríos 30, entlo.

03005 Alicante (España)

info@ruopatentesymarcas.com

www.ruopatentesymarcas.com

Actualisé 01/03/2017

MARQUES EN URUGUAY

DOCUMENTS REQUIS

- Les données complètes du demandeur.
- Une copie de la marque
- La liste des produits et services pour lesquels l'enregistrement de la marque est demandé.
- Le pouvoir n'a pas besoin de légalisation.
- Document de priorité (le cas échéant) -. Le document de priorité doit être déposé dans les 90 jours à compter de la date de dépôt de la demande. Il est nécessaire que le document soit une copie certifiée conforme par l'Office de marques étrangères pertinent. Aucune autre légalisation ne sera exigée.

PROCÉDURE

Après le dépôt de la demande, elle est publiée immédiatement. La publication de la demande ouvre un délai d'opposition de 30 jours.

Ensuite, l'Office procède à l'examen au fond de la demande. La durée de l'examen est d'environ 18-24 mois. Si aucune opposition n'est formée, il peut être procédé à l'enregistrement de la marque.

OBSERVATIONS

- La marque est valable pour une période de 10 ans à compter de la date d'enregistrement.

Veillez noter que le contenu de ce site vise uniquement à fournir de l'information générale et ne constitue pas un avis juridique. Nous n'acceptons aucune responsabilité pour des décisions ou des mesures prises sur la base des informations figurant sur ce site sans consultation directe.